

LA LETTRE DE GÉOSTRATÉGIES 2000

ANCIENS DE CAMBRIDGE / ANCIENS D'OXFORD / ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA LONDON SCHOOL OF ECONOMICS / ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ECOLE DE L'AIR / ASSOCIATION DES SCIENCES PO / ASSOCIATION DES AUDITEURS ET CADRES DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT / ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN (ANAJ) / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DU CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES DE BANQUE / ASSOCIATION DES CENTRALIENS / ASSOCIATION DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'ESSEC / INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES (IRIS) / INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DÉFENSE NATIONALE / INSTITUT DES HAUTES ETUDES NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE / INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES DE DÉFENSE (PARIS II) / INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE / SAINT-CYRIENNE / ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE /

Site Internet : geo2000.org

N° 69 – JANVIER 2007

SOMMAIRE :

P.2

**Editorial : Hommage à Serge Rechter, Président-fondateur de géostratégies 2000
Par Yves Gutman-Lajeunesse**

P.6

**" Après la guerre, comment éviter l'incohérence et gérer la paix (Bosnie, Kosovo, Irak) ? "
Bernard Kouchner, ancien Ministre**

P.10

**" Crispations communautaires, guerres civiles, terrorisme : vers un choc de civilisation ? "
Michel Rocard, ancien Premier Ministre**

P.13

**" La politique européenne de sécurité et de défense à l'épreuve des deux " non " au projet de constitution, des ambitions nouvelles de l'Otan et du développement des crises internationales "
Général de Corps d'Armée, Jean-Paul Perruche, Chef de l'Etat Major de l'Union Européenne**

P.18

**" Devoir de mémoire "
René Rémond, Membre de l'Académie Française**

AGENDA :

Mercredi 17 janvier

Patrick de Carolis, Président de France Télévisions " Audience et qualité : mission impossible pour la télévision de service public " ? Cercle National des Armées – 8, place Saint-Augustin - Paris 8ème

Judi 15 février

Jacques Dermagne, Président du Conseil Economique et Social

" Le rôle des sociétés civiles organisées dans le monde et l'action internationale du CES "

" Hommage à Serge Rechter " ***par Yves Gutman-Lajeunesse***

Le 8 juin 2006 Serge Rechter s'est éteint dans sa soixante-treizième année, après une courte et douloureuse maladie.

* * *

Aux Invalides, le 28 février 2006, le général Xavier de Zuchowicz, Gouverneur militaire de Paris, remettait solennellement à Serge Rechter les insignes de commandeur de l'ordre national du Mérite devant un parterre d'éminentes personnalités de la politique, de l'Église et de la société civile et militaire, étrangères et françaises.

En assistant à cette cérémonie, je n'imaginai pas un seul instant que moins de quatre mois plus tard, m'incomberait le triste devoir de rédiger ces quelques lignes à sa mémoire. Je crois que Serge, sur le visage duquel, ce jour-là, était perceptible une fatigue qu'on pouvait mettre sur le compte de l'émotion, ignorait encore le terrible mal qui déjà le rongait.

* * *

Serge Rechter est né le 8 janvier 1934 à Paris, dans une famille d'artisans modestes.

Il a cinq ans et demi lorsqu'éclate la seconde guerre mondiale ; six ans et demi quand survient le désastre de 1940, l'invasion, le début de l'occupation. Très vite, la situation de sa famille va devenir difficile. À la faim et au froid que subissent la grande majorité des Français, s'ajoute encore, pour les siens comme pour d'autres, hélas, l'humiliation puis la traque. Au fil des mois, leur vie même est menacée. Leur existence devient précaire.

Ces années d'enfance sont décisives dans la formation de sa personnalité. À moins de dix ans – l'âge des jeux, de l'insouciance dit-on - il perçoit cruellement tout ce qu'a entraîné la défaite de son pays. Il souffre personnellement des privations, mais plus encore de l'humiliation, insupportable pour un caractère comme le sien. Il conservera toujours, comme il l'a dit lui-même, " La mémoire des vaincus ", selon le titre du livre de l'un de ses grands amis, Michel Ragon.

Cette période, cruciale pour l'Europe et pour lui, fonde sans aucun doute sa perception de la nécessité, vitale pour une nation, de se défendre, par les armes s'il le faut, et de s'en donner les moyens, en toutes circonstances.

L'arrestation et la déportation de son père qui meurt pour la France, quelque part en Allemagne – sa famille ne sait même pas dans quel lieu – ne peuvent que renforcer et ancrer encore plus en lui cette certitude. Mais il saura transcender la douleur, dépasser la haine et se forger une seconde conviction, celle qu'il est nécessaire de construire une France nouvelle dans une Europe unie, pour une société solidaire et un monde meilleur, pour reprendre ses propres mots. Telles sont sans doute les clés de ses engagements innombrables, de ses activités multiples et inlassables qui jalonnent toute sa vie.

* * *

C'est une gageure que de vouloir, en quelques lignes, résumer une existence aussi riche et pleine que celle de Serge Rechter, tout entière au service de ses idéaux. En choisissant de passer sous silence ses dimensions spirituelles et familiales, trop personnelles mais si importantes pour lui, on peut cependant dégager deux axes parallèles :

- une vie professionnelle au service de la France et de son développement économique,
- un engagement citoyen de chaque instant pour stimuler la réflexion, faire naître et avancer des idées, partager et transmettre.

Après avoir commencé ses études pendant la guerre, au collège Champollion de Figeac, il les poursuit à Paris, au lycée Charlemagne puis à l'Institut d'études politiques, section économique et financière, dont il sort diplômé en 1957.

Pupille de la nation et aîné de trois enfants, il est à ce titre normalement exempt de service militaire ; il exige néanmoins d'être appelé, à l'égal de tous ceux de sa génération. Blessé à l'entraînement, il ne pourra cependant pas participer aux combats d'Algérie.

Il débute ensuite sa carrière au Comptoir national d'escompte de Paris, puis entre en 1960 dans le groupe de la Caisse des dépôts et consignations, alors dirigé par François Bloch-Lainé qui restera l'une de ses références. Il y occupera, à cette époque, des fonctions liées à l'aménagement régional et urbain, principalement comme chef de mission à la Société d'études et d'aménagement du territoire (SEDES), puis comme secrétaire général du Groupe d'études et de recherches sur l'aménagement urbain (CERAU).

En 1971, il rejoint, pour une dizaine d'années, la Commission des Opérations de Bourse où il va travailler avec Jean Donnedieu de Vabres, notamment en tant que chef du service des études et du développement des marchés. Il dira plus tard que c'est auprès de lui qu'il a appris " la mesure et surtout la rigueur " ; et de rigueur, Serge Rechter n'en manquait pas.

C'est également à ce poste qu'il sera chargé des fonctions de rapporteur de la mission Delouvrier, Chevalier, Mourre, sur l'épargne, les fonds propres des entreprises et les régimes d'actionariat et de participation. Il sera fortement influencé par cette collaboration avec Paul Delouvrier qu'il avait déjà connu comme professeur à Sciences Po, puis approché lorsque ce grand serviteur de l'État avait été chargé par le général de Gaulle de repenser l'organisation urbaine de la région parisienne.

En 1980, il retourne pour deux ans à la Caisse des dépôts et consignations où il va occuper le poste de " directeur de l'information ". Dans ses précédentes fonctions au sein de ce même groupe, il avait appris à connaître et à apprécier les élus locaux. Comme responsable de la communication, il va découvrir le monde du Parlement et s'y créer de nombreuses amitiés dans tous les groupes politiques.

En 1983 lui est proposé le Secrétariat général de l'Association française des banques. Il le conservera jusqu'en 1999, moment où il devient Conseiller politique du Président de cet organisme qui se transformera, l'année suivante, en Fédération bancaire française, alors qu'il atteint la limite d'âge.

C'est à dessein que j'emploie cette expression de " limite d'âge ", car de retraite, il ne pouvait être question pour Serge Rechter. Jusqu'à son dernier souffle, littéralement, il poursuivra les engagements citoyens qui étaient l'autre face de ses activités.

* * *

On l'aura observé, Serge Rechter n'a jamais fait partie de la fonction publique ; et pourtant toute sa vie professionnelle s'est déroulée au service, sinon de l'État proprement dit, du moins de l'intérêt public.

Pour Serge, l'intérêt public englobait aussi bien l'exigence d'un État fort et éclairé, que celle d'entreprises vigoureuses et dynamiques et celle de citoyens lucides et responsables.

C'est ainsi qu'il est conduit à œuvrer, les dernières années de sa vie professionnelle, comme administrateur et trésorier de l'Association pour la création de la fondation " Entreprendre en France ".

Surtout, très tôt, il participe à divers cercles de réflexion, au premier rang desquels il vit intensément l'aventure d'" Échange et projet ". Là encore, il se lie à des hommes d'exception comme l'ambassadeur Stéphane Hessel dont il était resté très proche, Jean-Baptiste de Foucaud, ancien commissaire au plan, sans oublier Jacques Delors, pour ne mentionner que quelques-uns parmi les hauts fonctionnaires, hommes politiques, grands patrons et syndicalistes avec lesquels il avait conservé et entretenu de multiples relations.

On pourrait encore citer le club " Confrontations " dont il était administrateur ou la " Fondation Robert Schuman " pour l'idée européenne.

Profondément fidèle à Sciences-Po et à son esprit d'ouverture, Serge Rechter y est d'abord vingt ans maître de conférences d'économie, de 1968 à 1988, marquant ses élèves par sa personnalité et ses exigences dans la recherche de l'excellence. Il crée et préside l'Association des maîtres de conférences de la section économique et financière. En 1976, la direction de Sciences-Po lui confie la présidence du jury du diplôme de cette section.

Parallèlement, il est élu administrateur et secrétaire général de l'Association des anciens élèves de Sciences-Po, de 1978 à 1986.

En 1984, Serge Rechter est admis à la 37^{ème} session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) qui fait réfléchir et travailler en commun, par petits groupes, des officiers supérieurs d'avenir, appelés à devenir les plus hauts cadres des armées et des civils de toutes origines professionnelles, soigneusement sélectionnés.

Cette expérience d'une année universitaire, conclue par un mémorable voyage d'étude de toute la promotion, marquera le début d'une étape majeure de ses activités citoyennes. En effet, sorti de l'IHEDN en 1985, Serge Rechter fonde en 1986 le groupe Science Po- Défense, avec une poignée d'anciens de Sciences Po et de l'IHEDN, dont quelques-uns de ses anciens étudiants, civils et militaires de carrière. D'emblée, grâce au dynamisme de Serge, ce groupe devient l'un des plus actifs de l'Association des Sciences Po

En 1999, il décide d'élargir le recrutement de ce groupe pour en ouvrir encore plus les horizons. Ce sera Géostratégies 2000 qui fédère en son sein les groupes d'anciens d'une quinzaine de grandes écoles et institutions. Sous le nouveau nom de " Sciences Po - Défense et géostratégies ", Sciences Po- Défense devient une composante majeure de Géostratégies 2000.

Rapidement, les petits déjeuners de Géostratégies 2000 acquièrent un grand rayonnement et régulièrement, murmure-t-on, plusieurs personnalités connues font discrètement savoir qu'elles ne refuseraient pas d'être invitées à y prendre la parole...

Nommé en 1998 administrateur de l'IHEDN, Serge Rechter est également appelé à donner des conférences à l'École supérieure de guerre. À plusieurs reprises, des ministres de la Défense, de majorités différentes, le sollicitent pour diriger des débats sur des thèmes touchant la défense et la stratégie, au sein des plus grandes institutions militaires.

Serge n'en reste pas moins un homme simple, fidèle à ses origines et à sa jeunesse, attaché au " devoir de mémoire " et soucieux de transmettre.

Des étudiants, de jeunes officiers, des classes entières de terminales sont ainsi invités à certains petits déjeuners de Géostratégies 2000. Pour commémorer dignement le bicentenaire du lycée Charlemagne, il accepte de prendre temporairement la présidence de l'association des anciens et il organise en 2004 ce bicentenaire autour de l'idée de Charlemagne et de l'Europe, avec un colloque à la Sorbonne et une rencontre sur ce thème entre élèves de terminales, Allemands et Français.

Enfin, bien mieux que beaucoup d'hommes de sa génération, il avait compris la dimension écologique des problèmes de la planète et commencé à orienter les réflexions de Géostratégies 2000 sur cet aspect de la préservation de notre monde, décisif pour le XXIème siècle.

* * *

Ceux qui ont vu travailler Serge Rechter savent qu'il laissait le moins de place possible au hasard. Au cours des dernières semaines de sa vie, parfaitement informé de son état, il avait continué à s'occuper dans les moindres détails de Géostratégies 2000, réglant sa succession à la direction de l'association et préparant avec soin les réunions d'une rentrée d'octobre à laquelle il savait qu'il ne participerait plus. Ses obsèques, il les avait enfin organisées minutieusement. Elles ont été célébrées dans la chapelle Saint-Louis de l'École militaire, par Monseigneur Dubost, Evêque d'Evry-Corbeil-Essonne, ancien Evêque aux armées.

* * *

Marqué à jamais par les conséquences de la défaite de 1940, Serge Rechter rejoint en cela les fondateurs de Sciences Po, qui, après l'effondrement de 1870 avaient l'ambition de former les nouvelles élites de la République renaissante, orientées vers la compréhension du monde, la prise de responsabilité et l'action. L'existence de Serge Rechter s'inscrit dans cette continuité.

Avant de mourir, il a tenu à nous transmettre un dernier message, invite à l'action citoyenne, qui résume le sens de sa vie :

" Votre avenir, ne le subissez pas ; construisez-le vous-même, pour vous, ensemble. "

Yves Gutman-Lajeunesse

Président de Sciences Po - Défense et géostratégies

Administrateur de Géostratégies 2000

" APRES LA GUERRE, COMMENT EVITER L'INCOHERENCE ET GERER LA PAIX ? "

Avec Bernard Kouchner, ancien Ministre

Le mardi 25 avril, au Cercle National des Armées, Géostratégies 2000 a reçu Bernard Kouchner, ancien Ministre, venu nous livrer ses inquiétudes face aux conflits qui s'enlisent, mais aussi ses espoirs de voir la situation se stabiliser dans les Balkans. Familier des théâtres de crise, il fut notamment le premier haut Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Kosovo, il sait que les équilibres à trouver, pour que prévale durablement la paix, sont complexes et fragiles. Inventeur du droit d'ingérence, il milite pour des Nations Unies plus efficaces et mieux armées pour gérer les séquelles des guerres, éviter les incohérences qui entravent la reconstruction. Et plaide pour une communauté internationale unie autour du principe de prévention.

Sans une entente absolue, une concertation totale entre civils et militaires, la gestion de la paix s'avère impossible, lance d'emblée Bernard Kouchner, qui distingue deux situations bien précises. Consolider une situation de tension, en vue d'établir une plate-forme politique stable ; ou alors, intervenir alors que le conflit se poursuit toujours. D'ailleurs, précise-t-il, les anglo-saxons utilisent deux traductions différentes " peace keeping " et " peace making " pour notre expression de " maintien de la paix ". L'ONU a enfin reconnu en avril 2005 à travers l'article 139 le droit d'ingérence et donc d'action préventive. C'est le droit de protéger les victimes et les minorités, mais malheureusement, les décisions arrivent toujours trop tard. Cela est flagrant au Darfour, où, après trois ans de massacres, rien de tangible n'a été lancé. Le soutien aux forces africaines se révélant inutile. Toutes les crises, que ce soit en Bosnie, au Kosovo ou en Irak, ont leurs spécificités, mais elles ont aussi un lien commun : l'intervention des Nations Unies, qui est indispensable. Jusqu'à la guerre d'Irak, le système fonctionnait correctement, mais depuis, suite aux désaccords qui ont opposé les Etats-Unis à une Europe minoritaire, l'ensemble bat de l'aile. Toutefois, des opérations ont quand même réussi, se félicite Bernard Kouchner. En Haïti, où une volonté politique commune de la France et des Etats-Unis a permis le vote d'une résolution et l'envoi de forces pour rétablir l'ordre. Au Liban également, où l'armée syrienne s'est retirée dans le calme après vingt cinq ans d'occupation. Devant l'assassinat de Rafik Hariri, la communauté internationale a éprouvé un sentiment d'horreur et d'indignation. Elle a réagi et obtenu gain de cause.

· SI VIS BELLUM, PARA PACEM

Ces exemples illustrent la nécessité de continuer à inventer une ONU plus efficace, affirme Bernard Kouchner, qui reconnaît parallèlement que sans les nations qui la constituent, sans une armée, un budget et du matériel, cette organisation reste une coquille vide. Il faut des règles d'engagement de la communauté internationale, sinon des coalitions nationales se créent, comme en Irak, et déclenchent un désastre improvisé. S'il est plus facile de faire la guerre que la paix, les militaires sont désormais très bien préparés pour " consolider la paix ", et mettre en œuvre le " nation building ". Ils ont su confronter leurs expériences, et ont parfaitement intégré cette tâche au sein de leurs missions, bien mieux que les diplomates, note Bernard Kouchner. Les soldats français, très présents, sont fiers de mener ce travail, qui exige beaucoup de sacrifices, mais est aussi source de profondes satisfactions. La paix est complexe, l'Irak en fournit une preuve caricaturale. Avant le déclenchement des hostilités, Colin Powell a la tête du Département d'Etat, avait préparé le " nation building ", mais le Président Bush a décidé d'en confier la responsabilité au Pentagone, qui, lui, n'avait rien organisé, d'où le fiasco

actuel. La paix est également dangereuse. Chaque exaction, chaque irrespect peut causer un embrasement. Pour les éviter, lorsque j'étais chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, je me rendais une heure tous les jours chez les militaires ; le Haut Commandement et l'OTAN n'avaient aucun secret l'un pour l'autre, ce qui est indispensable. Autre paramètre essentiel : le temps. Une opération de maintien de la paix dure au moins 10 ou 20 ans et elle est très onéreuse, elle va mobiliser beaucoup d'hommes et de rotations. La haine, accumulée pendant des siècles, ne peut s'effacer rapidement. La Fédération Yougoslave s'est maintenue tant que Tito la dirigeait d'une main de fer, mais dès sa disparition, elle s'est embrasée et cela était prévisible, car elle s'était constituée sans l'assentiment des populations. En Bosnie, les politiques ont perdu beaucoup de temps. La France, qui était un allié traditionnel de la Serbie, se trouvait dans une situation inconfortable. (Maintenant, ces attermoissements sont dépassés, le Président Chirac appartient à une génération différente de celle de François Mitterand). L'intervention a été trop tardive, trop limitée, mais elle a eu le mérite d'exister, en dépit de manquements tragiques de la part des Nations Unies, qui n'ont pu empêcher, entre autres, les massacres de Srebrenica. Il y a eu 250 000 morts, mais sans une intervention internationale, cela aurait été l'horreur absolue. Les diplomates français n'étaient guère favorables aux Accords de Dayton, mais le bilan est assez honorable. La moitié des réfugiés sont rentrés et Sarajevo est reconstruite. La situation reste délicate, les ressentiments demeurent, mais tout semble plus facile lorsque le drapeau bleu des Nations Unies flotte dans les airs. Au Kosovo, la réaction a été plus rapide, le nombre des morts a avoisiné les 20 000 personnes. Pourtant, souligne Bernard Kouchner, cette opération a démarré dans l'illégalité, comme pour l'Irak. L'OTAN a déclenché son offensive, sans l'accord du Conseil de Sécurité, où planait la menace du veto de la Russie, opposée à une guerre contre la Serbie. Ensuite, tout s'est régularisé. Enfin, en Macédoine, les Casques Bleus ont été déployés à titre préventif et la guerre a été évitée. Le droit d'ingérence est une menace que la communauté internationale doit brandir pour empêcher le massacre de minorités, répète Bernard Kouchner, qui juge globalement positive l'opération au Kosovo. Certes, il y a eu là aussi des erreurs. Les Nations Unies ne se sont pas rendues compte tout de suite que les Serbes étaient aussi des victimes, cibles des Albanais du Kosovo. Par ailleurs, le rôle des militaires n'étant pas de faire la police, de nombreuses lacunes ont pu être observées dans ce domaine. Si un accord se précise entre la Serbie et le Kosovo, ce sera un vrai succès, mais il faudra maintenir les troupes et reconstruire le pays.

L'IMPASSE IRAKIENNE

Quant à l'alliance américano-anglaise en Irak, elle a souffert d'une impréparation dommageable, observe Bernard Kouchner, qui se refuse cependant à tout angélisme. Saddam Hussein, " l'ami et le protégé de la France " était un meurtrier patenté, qui a fait deux millions de morts, qui fut l'assassin des Kurdes et des Chiïtes. Par ailleurs, la guerre civile entre communautés existait déjà. C'est après la victoire de la coalition que les catastrophes ont commencé. L'incompréhension s'est très vite installée, due à l'irrespect total des responsables américains, qui se sont conduits non pas en libérateurs mais en occupants. L'administration US et son représentant Paul Bremer ont multiplié les bévues. Il aurait été plus intelligent de protéger l'hôpital à la place du ministère du Pétrole, une visite au chef religieux chiïte s'imposait, mais elle n'a jamais eu lieu. Enfin, l'erreur la plus grave a été la démobilisation de l'Armée, sans solde. Or, chacun sait qu'il faut partir de bases existantes, l'Armée Rouge s'est construite à partir de celle du Tsar, Mao en Chine a aussi suivi le même schéma. Aujourd'hui, conclut Bernard Kouchner, les Américains doivent se retirer de cette région explosive. On assiste à un réveil du bloc chiïte, opprimé en Iran, ce qui pourrait entraîner une réaction de l'Arabie Saoudite. Par ailleurs, l'épreuve de force qui oppose une grande partie de la communauté internationale à l'Iran est extrêmement dangereuse. Si ce pays confirme sa volonté de se doter d'un arsenal nucléaire, l'ONU devra lui faire savoir qu'une action militaire est envisagée, au sein d'une coalition internationale, incluant les pays Occidentaux et les Etats-Unis. C'est la seule solution...

Un débat approfondi, animé par Laurence Dors, Vice Présidente de Géostratégies 2000, a prolongé le passionnant exposé de Bernard Kouchner.

Stéphane Hessel (Ambassadeur de France) : *Quelles sont les réformes essentielles à prendre pour que l'ONU apporte une réponse efficace aux conflits dans le monde, pour qu'elle ait la capacité d'être " peace keeper " et " nation builder " ?*

Tout d'abord, si l'on entreprend une réforme, il faut être sûr qu'elle va être couronnée de succès. La grande réforme de 2005 était illusoire, elle ne pouvait déboucher, alors que la crise entre la France et les USA, et donc entre deux visions du monde, avait éclaté. Si des résolutions sont votées, sans aucun moyen économique et financier pour les mettre en œuvre, elles restent des vœux pieux. Pour ce qui est du Conseil de Sécurité, il faut l'élargir de façon équilibrée aux grands pays en développement, savoir à l'avance quels seront les nouveaux membres. L'entente politique sera encore plus périlleuse, mais il faut le tenter. Il ne faut pas oublier que l'ONU est aussi constituée d'agences, qui font le travail sur le terrain comme l'OMS, le Haut Comité aux Réfugiés (HCR), l'Unicef. Les personnes qui y travaillent sont des " guerriers de la paix ", le vrai sel de cette organisation.

On doit également saluer la réforme de la Commission des Droits de l'Homme de Genève, extrêmement salutaire. L'ONU ne doit attendre aucune récompense, c'est une machine à maintenir et non à réussir.

Vice Amiral d'Escadre François Dupont (Directeur de l'IHEDN, de l'Enseignement Militaire Supérieur et du CHEM) : *Où se trouve la meilleure organisation sur le terrain ? En Bosnie ou au Kosovo ?*

Certainement au Kosovo. J'y avais tous les pouvoirs en main, ce qui rend les décisions plus simples à prendre. Mais, cela n'est possible qu'avec un esprit de conciliation, et une grande responsabilisation. Ma priorité, en arrivant au Kosovo, était de rétablir l'état de droit. Sans m'en rendre compte, j'ai signé un document, préparé par les services juridiques de l'ONU, qui rétablissait la loi de Milosevic. Ce fut une erreur, qui a déclenché une rébellion. Je me suis alors excusé et ai décidé de changer cette loi, contre l'avis de l'ONU et je m'y suis fait un grand nombre d'ennemis. Cela ne s'est pas arrangé, lorsque j'ai choisi le Deutschemark comme monnaie officielle. Cela a mécontenté l'ONU, mais c'était essentiel pour donner un signe d'indépendance, pour établir un budget. Le dinar yougoslave, qui n'était pas convertible, ne pouvait mener à rien. Au Kosovo, j'étais surveillé par quatre piliers : l'administration onusienne, le HCR, l'OSCE (Organisation de Sécurité et de Coopération Européenne) et l'Union Européenne. Il y avait une concertation permanente entre nous tous. Ce système est très bon, mais difficile à accepter. J'ai découvert, entre autres, que le HCR, me critiquait, publiait des articles affirmant que mes services ne respectaient pas les droits de l'homme. Il est délicat d'être irréprochable en tant de guerre. Les militaires ne sont pas des policiers, ils ne pouvaient se substituer à eux.

Les choses commencent à évoluer, des préparations communes se mettent en place.

Monsieur Le Préfet Jean-Pierre Duport (Conseiller d'Etat en service extraordinaire, ancien Préfet de la région Ile de France) : *Au Kosovo, vous étiez le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU, M. Koffi Annan. Quelles étaient vos relations ?*

Je me suis fait un ennemi de mon ami. Au siège de l'ONU, il a subi des pressions pour me remercier. Je dérivais trop de ma mission. Pourtant, on m'avait prévenu que mes succès me seraient reprochés... Lors de sa première visite en décembre 1999, Koffi Annan s'est rendu compte que ma démarche était justifiée et efficace. Lorsque je suis arrivé, il y avait un million de gens sans logis. Une situation dramatique dans un pays où le thermomètre descend sous les 30° en hiver. Face à l'urgence, j'ai proposé de donner directement de l'argent aux propriétaires des maisons détruites pour les reconstruire. Ce qui a provoqué un scandale, un tollé de la part du HCR. En dépit de cette hostilité, 4000 maisons avaient été bâties avant l'arrivée des grands froids. J'avais réussi mon pari, Koffi Annan

a compris la réalité du terrain et à partir de ce moment, m'a ouvertement soutenu. J'ai aussi toujours pu compter sur l'Ambassadeur de France auprès des Nations Unies, M. Bernard Millet.

Jean-Louis Pierrel (Consultant – IBM France) : *La position des USA vis à vis de l'ONU pourrait-elle évoluer avec une présidence démocrate ? Ou alors ce pays va-t-il désormais fonctionner comme une hyper puissance, quoiqu'il arrive ?*

Si Hilary Clinton est élue présidente, ce sera l'arrivée d'une ère nouvelle et positive. M. Bolton, le représentant américain aux Nations Unies, est actuellement un obstacle absolu à toute réforme. Pendant les années Clinton, il y avait une facilité d'entente merveilleuse, mais maintenant, l'atmosphère est très lourde.

Malika Sorel-Sutter (Ecrivain) : *Les puissances régionales ne pourraient-elles pas être amenées à jouer un rôle dans le conflit irakien ? Ne serait-il pas judicieux d'impliquer davantage les pays arabes dans le règlement de ce conflit ? Ne serait-ce pas une solution pour mieux faire accepter certaines décisions par l'opinion publique ?*

Certainement. Ce processus sera très difficile à mettre en place, mais il semble indispensable. La reconstruction de l'Irak implique une entente politique. Mais sur quelles bases peut-elle se construire ? Il faut trouver un équilibre entre le Président kurde, les chefs de gouvernement chiite et sunnite. C'est une perspective qui se dessine et qu'il faut encourager. Nous sommes en guerre contre un monde arabe musulman, l'ONU doit apporter son soutien à l' " Islam des Lumières ", qui veut la paix et doit être considéré comme un allié. La population irakienne ne serait pas opposée à une force internationale issue de pays arabo-musulmans. Mais, cela est très complexe à réaliser.

Nicolas de Chezelles (Inspecteur Général de l'Armement ; chargé de mission au cabinet de l'état-major des Armées) : *Y a-t-il antagonisme entre une approche sécuritaire (la guerre) et humaniste (la reconstruction) ?*

Michel Masson (Consultant- OTECI) : *Le droit d'ingérence n'est-il pas porteur de menaces pour la communauté internationale ? N'augmente-t-il pas les risques d'une attaque unilatérale sur l'Iran ?*

Les périodes de conflit et de reconstruction ne peuvent être séparées. Il y a une continuité entre elles. C'est pourquoi je crois à l'alliance civilo-militaire. En ce moment, il y a au Kosovo plus de 500 ONG, libres et pugnaces. La moitié fait de la figuration, 50 sont fantastiques et 20 essentielles... Les policiers et les diplomates sont formés aux opérations militaires, les humanitaires ne le sont pas encore. Il existe des spécialisations dans ce domaine dans les universités, mais elles sont trop éloignées du terrain. Il faudrait que cette discipline soit enseignée par des militaires, des diplomates, des membres d'ONG. Elle doit se professionnaliser. La prévention est meilleure que le remède. L'article 139 instaure un droit préventif, auquel on doit se référer si un groupe ethnique, religieux, humain est en danger. Ce droit d'ingérence constitue alors la seule manière de ne pas faire la guerre. Toutefois, il faut l'utiliser avec prudence, après réflexion. Dans le bras de fer qui oppose une partie de la communauté internationale à l'Iran, des sanctions du Conseil de Sécurité semblent improbables, du fait de l'opposition russe et chinoise. Et pourtant, il faut déployer de la force pour ne pas avoir à l'employer. Je suis partisan des pressions, des sanctions graduées. Elles ont prouvé leur efficacité en Afrique du Sud.

Enfin, pour terminer, je veux souligner une grande avancée avec la création du Tribunal Pénal International, c'est la reconnaissance de l'ingérence juridique.

Marie-Clotilde Hingray

(propos non revus par les intervenants)

**" CRISPATIONS COMMUNAUTAIRES, GUERRES CIVILES,
TERRORISME :
VERS UN CHOC DES CIVILISATIONS ? "
Michel Rocard, ancien Premier Ministre**

Pour son rendez-vous de rentrée le mardi 19 septembre, Géostratégies 2000 a organisé un petit-déjeuner dans les salons du Sénat autour de Michel Rocard. L'ancien Premier Ministre, député au Parlement Européen, était invité à traiter de la délicate question du choc des civilisations. Est-ce une vérité visionnaire, un concept plus ou moins creux ou un bric à brac intellectuel ? Sage qui nourrit sa réflexion du terrain où les choses se passent, il a brossé un tableau des différents conflits qui sévissent dans le monde, avant d'analyser le malaise musulman à travers une critique de notre système économique.

Une réunion chargée d'émotion, trois mois après la disparition brutale de Serge Rechter, le président fondateur de Géostratégies 2000. A la demande de son successeur, Raymond Douyère, l'assistance a observé une minute de silence en hommage à Serge Rechter, encore si présent dans les esprits et qui laisse un vide immense.

J'ai accepté de traiter ce sujet terrifiant, en ayant entière conscience de l'ampleur et de la complexité de la tâche. Aussi, me permettrai-je, pour commencer, de citer Voltaire : " Majesté, excusez-moi, je n'ai pas eu le temps d'être bref ", lance d'emblée Michel Rocard. Ne nous laissons pas envahir par la panique, le tableau mondial est relativement optimiste. Le nombre des nations démocratiques s'accroît sans cesse, que ce soit dans les Balkans, en Inde, en Amérique du Sud, mais aussi en Afrique, où une majorité de chefs d'Etat est désormais portée au pouvoir, à l'issue d'élections régulières. La Chine est encore un Etat totalitaire, mais, conséquence de sa très forte expansion économique, les libertés gagneront du terrain. Par ailleurs, l'ère des guerres interétatiques est révolue. Les conflits comme ceux qui ont opposé l'Inde et le Pakistan, le Pérou et l'Equateur, l'Iran et l'Irak sont terminés. Et avec eux les risques de contagion régionale. C'est un grand bénéfice à souligner, affirme Michel Rocard, avant de nous livrer sa vision de la situation du monde.

· UNE INSTABILITE INTERNATIONALE AUX MULTIPLES FACETTES

Les crispations qui secouent notre planète me semblent plutôt identitaires, et pas vraiment communautaires, note-t-il. Il y a celles qui n'engendrent plus de violence, comme en Irlande du Nord, au Québec, en Corse, en Wallonie et Flandres. Celles qui sont en voie d'apaisement. C'est le cas en ex Yougoslavie et au Timor Est. D'autres sont le théâtre de violences latentes ; au Pays Basque, dans la zone Caucasienne et au Kurdistan. Mais, il y a aussi de vraies guerres civiles, au Sri Lanka, en Tchétchénie, au Soudan et Darfour, en Indonésie, entre Chiïtes et Sunnites. Quant à l'avenir de pays comme le Tibet, la Fédération Russe, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, l'Irak et le Yémen, il demeure incertain et comporte de nombreuses inconnues. Partout, on peut identifier un facteur commun. Les peuples vivent dans une profonde méfiance et un rejet du pouvoir central. La cause est parfois linguistique, mais elle est le plus souvent due à une atteinte culturelle et religieuse. Les guerres locales peuvent revêtir un caractère d'extrême violence, sans être pour autant diffusables à l'extérieur. Face à la faiblesse de certains pouvoirs publics, comme en Somalie, il pourrait être judicieux de revenir au concept du mandat international, placé sous l'égide de l'ONU, observe Michel Rocard., avant de se pencher sur la question du Moyen-Orient. Cette crise existe depuis soixante ans, et elle est difficilement soluble. A cause de l'imbrication des populations, mais aussi de l'excès d'implication des puissances extérieures, qui n'ont pas toujours intérêt à la paix... Le drame, ici, est qu'aucune des deux communautés n'a produit une culture de paix autour du sacrifice de certains symboles. Il faut créer un consensus dans le respect de l'autre, comme le proclament les Eglises, les théologiens doivent

intégrer cette dimension dans leurs réflexions. Israël a trop fait confiance à la force, ce qui a entraîné une inversion des facteurs. La logique est faussée lorsque l'on conditionne des négociations à l'éradication du terrorisme. En refusant de toucher à l'intangibilité du droit au retour, les Palestiniens ont, eux aussi, commis une grave erreur. Avec le chaos irakien, les provocations iraniennes, la région est devenue une véritable poudrière. Faut-il, pour tenter de régler cet épineux dossier, intensifier une controverse diplomatique au sein de l'OTAN, s'interroge Michel Rocard, avant de nous faire part de sa profonde perplexité concernant la stratégie iranienne. Faut-il croire le gouvernement de ce pays, son Ambassadeur à Paris, lorsqu'ils affirment vouloir maîtriser la filière nucléaire uniquement à des fins techniques, pour assurer leur indépendance énergétique ? Sont-ils sincères lorsqu'ils affirment se conformer au Traité de Non Prolifération, dont ils sont signataires ? Nous sommes ici dans un jeu diplomatique international très serré. A notre niveau, nous ne savons pas si l'Iran recycle son uranium à hauteur de 3% (usage civil) ou de 90% (usage militaire). Les Etats-Unis n'exploiteraient-ils pas ces tensions pour imposer deux poids, deux mesures à la communauté internationale, se demande Michel Rocard. Autre dangereux foyer : le terrorisme islamique. C'est une guerre médiatique, qui est très faible en terme de tués, mais très déstabilisante, remarque-t-il. On ne dénombre que 0,5% d'islamistes actifs dans toute la population musulmane, mais ce sont des " cerveaux ", des scientifiques et des ingénieurs pour la plupart, qui se révoltent contre un sentiment d'humiliation. Ils éprouvent de la honte face à l'impuissance et à la paralysie de leurs gouvernements, provoquées selon eux par le colonisateur occidental. A leurs yeux, la violence est la seule issue. Après les attentats du 11 septembre, la guerre a été déclarée contre le terrorisme. Ce concept a un avantage : il incite à une puissante mobilisation, mais il fausse les raisonnements. Une guerre se mène contre des peuples avec des militaires. Or, le terrorisme est avant tout une affaire de police et de renseignements.

▪ UN CAPITALISME INSTABLE ET CRUEL

Après ce tour d'horizon complet et stimulant pour notre réflexion, Michel Rocard tente d'analyser le malaise musulman, à travers une critique de notre système économique. Le milliard de nos concitoyens qui vivent en Islam ne parviennent pas à se libérer du souvenir de la colonisation. Toute forme d'épanouissement leur semble impossible. Et pourtant, entre le 10 et le 13^{ème} siècle, l'Islam fut éblouissant. Progrès scientifiques et astronomiques, développement philosophique fantastique le caractérisaient. Pourquoi l'Islam est-il désormais replié, sclérosé ? Comment un tel contraste a-t-il pu se produire ? A cause des rapports de force, explique Michel Rocard. Les réformateurs chrétiens ont pu faire passer leurs avancées grâce à leurs succès militaires. En Islam, leurs homologues ont été vaincus et tués. Et aujourd'hui, les peuples n'osent pas afficher leur désolidarisation face aux islamistes, qui profitent de leur complicité plus ou moins sincère. C'est cette situation qu'il faut éradiquer en premier lieu, et c'est pourquoi il faut avoir recours aux techniques de police et non aux forces armées, soutient Michel Rocard qui plaide également pour une aide adaptée au développement du monde musulman et une remise en cause du capitalisme qui nous régit, devenu trop cruel et instable. Ce monde, dans lequel nous évoluons, est en rupture totale avec nos anciens repères. Pour éviter que ne se reproduise une crise aussi terrible que celle de 1929, des mécanismes de régulation avaient été mis sur pied, créant un certain équilibre social. Des industriels à l'instar d'Henry Ford (qui déclarait : je paie mes ouvriers pour qu'ils m'achètent mes voitures) avaient imposé une politique de hauts salaires, développant ainsi une consommation de masse, qui atteindra son apogée pendant les 30 Glorieuses. Jusqu'en 1972, le chômage était inexistant. Mais, avance Michel Rocard, cet ordre des choses va à l'encontre des actionnaires, qui se mobilisent et reprennent le pouvoir. Ils se collectivisent dans des fonds de pension, d'investissement, font valser les majorités, afin d'engranger un maximum de dividendes. Cette pression par externalisation qui pèse sur les entreprises, aggravée encore par les OPA, est la cause directe de la marginalisation de 20% de la main d'œuvre dans tous les pays développés, martèle-t-il. Tantôt, il y a beaucoup de chômeurs et peu d'emplois précaires (comme en France), tantôt c'est l'inverse (dans les pays anglo-saxons), et cette tendance augmente régulièrement. Le marché dicte sa loi, l'âpreté au gain se durcit (certains grands patrons touchent 300 à 400 fois le salaire moyen de leur firme) ; le profit devient la référence absolue, au détriment de la personne humaine. Face à cette croissance des inégalités, à la multiplication des fraudes, un rejet moral de

l'Occident monte du monde islamique, qui rejette en bloc son modèle. D'autant plus que les crises financières se multiplient, et que l'endettement faramineux des Etats-Unis (deux milliards de dollars empruntés chaque jour) ne peut laisser indifférent. Surtout lorsque l'on sait que le principal bailleur de fonds des Américains n'est autre que la Banque de Chine.... Face à de tels défis, l'Occident n'a aucune légitimité morale pour dénoncer le terrorisme islamique, conclut Michel Rocard.

Comme à l'accoutumée, un débat riche et approfondi, animé par Raymond Douyère, a prolongé le passionnant exposé de Michel Rocard.

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) : *Vous avez rattaché crispations identitaires et crises économiques. Mais, est-ce aussi simple ? Le prosélytisme religieux ne constituerait-il pas un autre facteur ?*

Bien sûr que si. On assiste à une combinaison terrible des deux. Mais, le prosélytisme religieux n'est pas toujours meurtrier. Les deux royaumes de Jordanie et du Maroc sont très impliqués dans l'amélioration des droits de l'homme, et surtout de la femme. Le souverain, qui est aussi le commandeur des croyants, souhaite une évolution vers davantage de laïcité.

R. Douyère : *Pourquoi l'Europe doit-elle avoir une position exemplaire face à la Turquie ? Pour faire le lien entre le monde musulman et occidental ?*

Si le rêve d'une Europe fédérale et intégrée, grande puissance économique et politique s'était réalisé, alors la Turquie en serait bannie. Mais, ce rêve a échoué, l'Europe n'est plus qu'un collectif de pays, avec un bon bloc législatif, incapable de parler d'une même voix sur le plan de la politique étrangère et de la défense. Nous avons tout intérêt à étendre la mise en commun de nos économies à d'autres pays, dont la Turquie. Cela nous renforcerait face aux Etats-Unis, à la confrontation internationale. L'adhésion turque pourrait aider à régler les problèmes kurde, chypriote, arménien. Il y a aussi une raison stratégique. A plus ou moins court terme, le pétrole va manquer. Or, il y a des réserves importantes dans la zone caucasienne, où dominent trois mouvances : islamiste, maffieuse et laïque, et enfin turque. Si cette dernière devient europhobe, cela aggravera encore nos difficultés de pénétration. Selon moi, le veto européen serait une arrogance de chrétien, qui ne veut pas partager ses richesses, au nom d'une idée de l'Europe qui n'existe plus.

Jean-Marie Cohen (Directeur scientifique – Open Rome) : *Dans le cas de la Turquie, des progrès trop rapides ne seraient-ils pas générateurs d'angoisse et même de guerre ?*

Bien sûr. C'est pourquoi il faut créer un consensus, dissocier les problèmes. Mais, j'ai bien peur que l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne ne se réalise pas. Le gouvernement turc doit affronter une montée du radicalisme qui l'oblige à supprimer certaines libertés. Dans ce contexte difficile, il ne résistera pas à notre gestion de la crise.

Malika Sorel-Sutter (Ecrivain) : *J'ai une double culture, française et arabe. J'ai l'impression que dans votre façon d'aborder les crispations identitaires, vous sous-estimez la dignité culturelle et religieuse et privilégiez beaucoup trop les questions économiques. Pour ce qui est de la Turquie, je pense que les peuples européen et turc ne sont pas encore prêts à se marier. C'est une dimension à ne pas négliger. Enfin, je tiens à souligner que le départ du pouvoir des militaires turcs ne me réjouit pas, car ce sont eux les garants de la laïcité et de l'équilibre.*

J'accepte ce rééquilibrage, ma critique de notre système économique n'est qu'un élément d'un ensemble bien plus vaste. Concernant la Turquie, c'est ce pays qui a demandé à adhérer dès 1959, et depuis cette date, elle a toujours suivi la même ligne. La communauté d'affaires turque y est aussi très favorable et elle s'inquiète aujourd'hui de la tournure des événements. Je comprends également vos critiques au sujet de l'armée turque. Il est certain que son rôle de garant de la laïcité est primordial.

Lorsque l'Europe exige que la Turquie s'aligne sur ses critères démocratiques, elle se montre trop éloignée de la réalité du terrain. Mais, elle doit en même temps continuer à faire preuve de vigilance.

Patrice Huguenin (Conseiller du Commerce Extérieur de la France) : *La mondialisation qui entraîne un nivellement culturel et unifie les objectifs, va-t-elle exacerber les tensions, créer des rivalités entre des pays qui vont désormais avoir des buts communs ?*

L'uniformisation économique et culturelle entraîne la perte de repères, d'identités. Elle intensifie le mal être et la violence civile, qui sont liées dans une certaine mesure au gommage de nos diversités culturelles.

Patrick Ravier (Consultant en finance internationale) : *Sommes-nous en pré-guerre mondiale ? Notre monde ancien est-il en mesure d'accepter de nouvelles grandes puissances économiques comme la Chine et l'Inde ? Quelles remises en question cela implique-t-il ?*

Votre vocabulaire me paraît dangereux. La Chine et l'Inde, qui n'approuvent pas la crispation identitaire terroriste, se présentent en effet comme les deux nouvelles super puissances. C'est un fait majeur, incontournable. Elles vont connaître, encore pendant trente ans, 9,5 à 10% de croissance par an. Dans dix ans, elles auront atteint la moitié de notre niveau de vie. La Chine n'a pas d'ambition belliqueuse, elle n'a jamais envahi personne (mis à part le Vietnam), mais elle possède la fierté d'un peuple longtemps humilié. Face à l'establishment américain qui voit la Chine comme une menace, l'Europe a un rôle à jouer, elle doit proposer une nouvelle organisation pacifique qui donne de la place à ces deux grandes nations. C'est un avenir encourageant pour elle.

Marie-Clotilde Hingray

(propos non revus par les intervenants)

" LA POLITIQUE EUROPEENNE DE SECURITE ET DE DEFENSE A L'EPREUVE DES DEUX " NON " AU PROJET DE CONSTITUTION, DES AMBITIONS NOUVELLES DE L'OTAN ET DU DEVELOPPEMENT DES CRISES INTERNATIONALES "
Général de Corps d'Armée, Jean-Paul Perruche,
Chef d'Etat Major de l'Union Européenne

Le jeudi 12 octobre, lors d'un petit-déjeuner organisé au Sénat, Géostratégies 2000 a invité le Général de corps d'armée Jean-Paul Perruche, directeur général depuis mars 2004 de l'Etat-major de l'Union européenne, à nous livrer ses réflexions sur l'avenir de la politique européenne commune de défense. Après avoir brossé un état des lieux de la PESD, l'ancien représentant militaire de la France au Kosovo a insisté sur les succès déjà enregistrés, mais s'est aussi inquiété devant des ambitions jugées trop limitées, et une certaine frilosité de l'Union européenne. Enfin,

favorable à une évolution de la stratégie de l'OTAN, il a plaidé pour un partenariat plus équilibré avec les Etats-Unis.

Nous sommes confrontés à une tâche gigantesque, à laquelle s'attellent encore trop peu d'ouvriers. Il faut faire évoluer les capacités de l'Union Européenne en matière de défense, martèle d'entrée de jeu le Général Perruche, avant de procéder à un état des lieux de la PESD (Politique Européenne de Sécurité et de Défense). Si ses fondements sont solides, son niveau d'ambition est encore trop limité. Créée au début des années 1990, à la suite de " cafouillages " répétés lors de la crise des Balkans, qui révèlent de profondes divisions entre Européens, la PESD est là pour parler d'une seule voix, pour inclure le volet " sécurité et défense " au sein d'un patrimoine commun, sur le modèle de l'Union économique et monétaire. L'Agence Européenne de Défense, fondée en 2005 pour aider les industries du secteur à rationaliser et développer de nouveaux systèmes est porteuse d'espoir. Elle devrait fédérer les équipements, les nouvelles technologies et la recherche. De très lourds investissements qui nécessitent une masse critique au niveau européen. Le sommet franco-britannique de défense de Saint-Malo, en 1998, a donné un coup de fouet, en permettant le transfert des responsabilités de défense de l'UEO à l'UE, mais cette orientation est encore trop timide, déplore le Général Perruche. Conformément au Traité de Nice, la PESD reste cantonnée à la gestion de crises hors des territoires des Etats membres, et toute duplication avec l'OTAN est impossible. L' " objectif d'Helsinki " stipule qu'elle dispose d'un potentiel de force de 60 000 hommes, 100 bâtiments et 400 avions, disponible en moins de deux mois, prêt à être projeté dans le monde pendant un an sans relais. Mais, cette enveloppe est insuffisante, elle ne permet pas de développer un corps d'armée loin des frontières. Le plafonnement des moyens étant le prix à payer pour obtenir un consensus global entre Etats. Les structures, elles aussi, montrent leurs limites. Elles s'appuient sur un pilotage intergouvernemental, et non sur une chaîne de commandement opérationnel permanent. L'état-major intermédiaire, l'équivalent du SHAPE, manque cruellement, mais il était délicat d'en instaurer un, sous peine de gêner l'OTAN. La seule structure opérationnelle est l'état-major que je commande, l'EMUE, souligne le Général Perruche. Elle compte 200 personnes, chargées de la planification militaire, d'établir nos capacités, d'aligner nos moyens sur nos ressources et également de fournir une expertise militaire à l'ensemble des instances européennes.

▪ UNE EFFICACITE PROUVEE

En dépit de ce cadre assez restrictif, la PESD a connu une expansion rapide et enregistré des résultats concrets. En trois ans, seize opérations ont été lancées. Quatre étaient militaires. Deux dans les Balkans, dont l'opération " Concordia " en Macédoine, réalisée conjointement avec l'OTAN. Et deux au Congo, en 2003 et 2006. De plus, 50 experts sont actuellement détachés au Darfour pour aider l'UEA (Union des Etats Africains) à trouver une issue au conflit. Ces opérations ne se déroulent pas toutes de la même façon. Il peut y avoir recours aux moyens et aux structures de l'OTAN, comme en Bosnie et en Macédoine. Mais, il y a aussi comme solution l'appel à des nations européennes, qui mettent leur QG à disposition. Ce fut le cas pour Artémis, au Congo, qui s'est appuyé sur le QG français. Les troupes dépêchées en ce moment au Congo, en soutien de la MONUC, dépendent à la fois du QG opérationnel de Potsdam en Allemagne, et du QG de forces en France. Une expérience enrichissante, qui oblige à un mélange des cultures, mais n'est pas exempte de frictions. Enfin, dès janvier 2007, l'EMUE à Bruxelles sera doté d'un centre opérationnel de 15 personnes, qui veilleront à l'efficacité et à la réactivité du dispositif en place, en cas de déclenchement d'une mission. Cette amorce de QG opérationnel européen, même s'il est seulement activable pour le moment, est une étape très encourageante, se félicite le Général Perruche. L'EMUE intervient aussi dans un cadre civilo-militaire, en Indonésie, dans la province d'Aceh et en Palestine. Il s'investit là dans l'aide à la formation de la police, malheureusement en sommeil depuis l'arrivée du Hamas au gouvernement. A Gaza, il intervient pour que les contrôles à la frontière se déroulent sans incidents. On peut également noter à son actif la restauration de l'administration de la police et de la défense, en Afrique, et du système de justice, en Géorgie et en Moldavie. Lors du sommet de Bruxelles de fin 2003, son champ de compétence a été élargi à de nouvelles menaces telles que le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les états voyous. Une orientation qui correspond à la volonté de l'Union de jouer un rôle de premier plan dans la sécurité du monde. Cette montée en puissance nécessite des

moyens supplémentaires. L'EMUE va établir, à l'horizon 2010, un catalogue des forces indispensables, définir les lacunes et trouver des remèdes pour les combler, note le Général Perruche, qui précise que, pour l'heure, l'accent a été mis sur la réponse rapide avec la mise en place du Groupement Tactique 1500 (Battle Group), opérationnel dans un délai de quinze jours. Nous espérons aussi exploiter les interactions entre les différentes instances de l'Union, faire appel à la Commission pour l'aide au développement, à des experts pour les questions de justice et d'administration, et bien sûr, faire intervenir la composante militaire, affirme-t-il. Des progrès sont à souligner, comme la création d'une Force de Gendarmerie Européenne, dont l'état-major est basé en Italie et qui compte 800 gendarmes, mobilisables en un mois ; 2000 deux mois plus tard ;

▪ UN ACTEUR INCONTOURNABLE DANS LA SECURITE DU MONDE

En dépit de ces avancées, le futur reste incertain. Politiquement, l'Union Européenne est instable. La règle supra nationale s'impose sur le plan économique, au travers de la Commission, mais pour le reste, tout se traite au niveau intergouvernemental, ce qui rend les synergies assez aléatoires. L'échec de la Convention, le rejet de la Constitution avec le double " Non " français et hollandais au référendum, engendrent un manque de vision très pénalisant. A cela s'ajoutent les positions divergentes des Etats. Certains se contentent aisément d'une zone de libre-échange, tandis que d'autres seraient favorables à une véritable construction politique. Enfin, la question géographique est elle aussi source de conflits. Quel consensus trouver pour délimiter les frontières de l'Union Européenne ? Autre inconnue, l'évolution des relations avec les Etats-Unis. Un partenariat équilibré lie l'Europe aux Américains dans tous les domaines, excepté celui de la défense et de la sécurité. L'existence de l'OTAN entraîne un leadership incontesté des Américains, qui refusent de discuter en dehors de ce cadre. L'OTAN est un outil de stabilité efficace, qui a créé une culture militaire commune, une interopérabilité au niveau des hommes et des matériels, reconnaît le Général Perruche, mais elle a aussi développé une culture de dépendance des Européens, assez dommageable. La fin de la Guerre Froide a exacerbé les divergences d'intérêts des deux côtés de l'Atlantique, fracturant progressivement le socle commun. L'OTAN doit revoir ses objectifs, son périmètre d'action, si elle veut se maintenir, insiste-t-il. De plus en plus au service des seuls intérêts américains, elle n'apparaît plus crédible pour gérer des crises comme celles du Liban et de la Palestine. L'Union Européenne doit faire jouer sa spécificité, imposer sa complémentarité. Contrairement aux Etats-Unis, elle ne met pas en avant sa force militaire. Mais par un jeu de pression et d'influence, elle peut connaître le succès. Le rôle positif de M. Solana a été déterminant dans le dénouement de la crise en Ukraine. Grâce à ses conseillers, ses militaires ou ses financements, l'Union Européenne pourra aider à surmonter des obstacles, à faire franchir des étapes. Aujourd'hui, la PESD est une réalité. Ses capacités se développent sous l'effet de la demande extérieure et de la prise de conscience intérieure. Toutefois, l'Union Européenne (qui craint d'être à la fois trop forte et trop faible) doit mettre fin à cette " automutilation " qui la paralyse souvent et persuader les Etats-Unis de lui accorder une plus large place dans la gestion sécuritaire internationale. Les mentalités commencent à évoluer dans le bon sens, conclut, un brin optimiste, le Général Perruche.

Cet exposé approfondi et passionnant s'est poursuivi par un dialogue tout aussi riche, animé par Raymond Douyère.

François Cantegreil (Président SEMIA) : *Quelle évolution voyez-vous dans la définition de l'armement ? Est-il utopique de croire à la nomination prochaine d'un chef des Armées européennes ?*

Par souci de rester dans le domaine intergouvernemental, mon titre est celui de directeur général de l'état-major européen. C'est une fonction qui équivaut un peu à celle de président de conseil d'administration. L'exécutif, quant à lui, est constitué des 25 chefs d'état-major de l'Union Européenne. Tant que nous conserverons cette structure, il n'y aura guère de changement. Il y a toutefois quelques arrangements. Par exemple, quand on doit désigner un chef militaire pour une opération ponctuelle, celui-ci devient chef des opérations, mais uniquement pour une mission spécifique. Concernant les armements, une prise de conscience s'affirme peu à peu. Si les mentalités

ne bougent pas, les industries nationales d'armement des différents pays n'auront plus de débouchés. Il faut faire jouer des intérêts divers, les croiser.

Thierry Le Roy (Conseiller d'Etat) : *Quelle est la nature et la consistance des intérêts communs qui fondent la PESD ?*

C'est un problème clé. Les consensus l'emportent souvent sur les divergences, mais comme ce système est hybride, l'intérêt commun est parfois difficile à mettre en pratique. Par exemple, lors de catastrophes naturelles comme le tsunami, chaque pays veut d'abord montrer son drapeau, mener sa propre intervention. Quant aux intérêts vitaux, tels qu'ils étaient définis pendant la Guerre Froide, ils sont maintenant complètement obsolètes. Une réflexion s'impose.

Général Bertrand de Lacroix de Vaubois (Consultant) : *Pouvez-vous préciser les responsabilités du Général Bentegeat ?*

Il est à la tête du Comité militaire, et à ce titre, préside la réunion des chefs d'état-major, qui a lieu trois fois par an et celle de leurs représentants permanents, chaque semaine. animateur de débats, il est l'un des conseillers privilégiés de M. Solana.

Préfet Jean-Pierre Duport (Conseiller d'Etat en service extraordinaire) : *Comment concilier les intérêts européens et américains ? Avez-vous rencontré des obstacles de la part de l'OTAN ? Pouvez-vous faire preuve d'indépendance ? Quels sont vos financements ?*

Nous ne sommes pas dépendants de l'OTAN au niveau des moyens. Mais, les rapports de force sont beaucoup plus subtils sur le plan politique. Jamais les pays de l'Union Européenne ne se mettront d'accord pour lancer une opération à laquelle s'opposeraient les Etats-Unis. C'est pourquoi il est urgent de s'atteler à la création d'une chaîne de commandement permanent. Les financements se font au pro rata des PIB Ils sont suivis attentivement par les pays contributeurs, c'est ainsi que cela a fonctionné pour l'opération Altéa. Dans ce cas, le budget des coûts communs était de 43 millions d'euros (soit seulement 7% du total).

Général Pierre Wiroth (Inspecteur Général pour la Sécurité nucléaire et la radioprotection) : *Pendant de nombreuses années, une majorité de pays européens a craint que la France ne joue l'Europe contre l'OTAN, ce qui a nui à la construction européenne. La France a-t-elle trouvé un juste équilibre dans sa relation avec l'OTAN ?*

Depuis que la France a réintégré les structures de l'OTAN, elle est beaucoup plus présente et les tensions tendent à s'estomper. Elle figure parmi les plus gros contributeurs des opérations de crise. Mais la philosophie héritée du Général de Gaulle reste la ligne directrice, la France continue à militer contre une trop forte dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. Il faut exploiter les complémentarités qui existent. Lorsque les USA ne souhaitent pas s'engager, il est souhaitable que l'Union Européenne le fasse à son propre titre. Mais, cela reste complexe. Les anciens pays de l'Est, très soudés aux Etats-Unis, ne privilégient pas encore les mêmes critères.

Colonel Jean-Luc Lefebvre (Cadre Professeur du Groupement Enseignement Général – Collège Interarmées Défense) : *Pouvez-vous nous décrire le processus de décision politique d'engagement d'une force de l'Union Européenne ? En mettant en évidence les forces et faiblesses du dit processus.*

Nous avons la capacité de réagir vite. Le Groupement Tactique 1500 (Battle Group), qui vient d'être mis en place, prévoit dans un délai de 15 jours le déploiement des hommes, du matériel, de l'intendance et de la logistique. Les aléas se rencontrent plus au niveau de la prise de décision. Les freins sont plus souvent nationaux (il faut attendre l'accord des Parlements) qu'européens.

Marie-Paule Ravanel (Magistrat à la Cour d'Appel de Paris) : *Comment recrutez-vous les experts auxquels vous faites appel en matière civilo-militaire ?*

Lorsqu'il y a urgence, ce sont des experts " maison ", ensuite un relais s'établit avec des personnalités qualifiées issues des Etats membres.

Michel Masson (Consultant) : *Dans le cadre de crises politiques majeures concernant les intérêts européens, une articulation avec les Nations Unies est-elle possible ? Fera-t-elle preuve d'efficacité ?*

Jacques Belle (Président de la Commission Consultative du Secret Défense Nationale) : *Quelles sont vos relations avec l'OTAN et l'ONU ?*

L'imbrication avec l'ONU est au moins aussi étroite qu'avec l'OTAN. Nous avons un officier permanent de la PESD au siège des Nations Unies, à New York. Nous entretenons des relations continues, échangeons nos expériences de gestion de crises, participons à des entraînements conjoints. Notre coopération s'est avérée efficace au Congo Par le biais d'Artemis, 1800 hommes ont porté secours à un détachement des NU et stabilisé la région. Nous avons également, à la demande des NU, déployé des forces lors de la campagne électorale, notre opération s'est mise en bretelle sur la leur. Chacun a son propre commandement, mais avec des passerelles permanentes. Cela s'est révélé intense et fructueux. Par ailleurs, au Liban, il y a des soldats fournis par l'Union Européenne, sous pavillon de l'ONU. Pour l'heure, toutefois, une opération conjointe avec l'ONU n'est pas envisageable, car nous n'avons pas de commandement permanent.

Malika Sorel-Sutter (Ecrivain) : *Sera-t-il possible de créer cette Europe de la Défense sans la perception d'une menace réelle imminente ? Y a-t-il une " French Touch " dans nos armées ?*

L'Europe de la Défense est-elle compatible avec la paix ? Pour le moment, elle n'a progressé que lorsqu'elle a été confrontée à des crises. C'est l'événement qui est le déclencheur. Il y a aujourd'hui certains théâtres d'opérations où la présence de l'Union Européenne serait plus judicieuse que celle de l'OTAN. Les Européens doivent prendre confiance, et démontrer que l'union fait la force. Le " Non " français et hollandais à la Constitution a eu plus un effet de stimulus que de découragement. Il faut un débat avec l'OTAN. De trop nombreux pays la privilégient, alors qu'il faudrait mieux faire jouer les complémentarités. La France a une longue habitude des opérations de maintien de la paix et de reconstruction, notamment en Afrique. Sa culture militaire est reconnue et appréciée.

Général d'Armée Bertrand de Lapresle (Vice-Président de Géostratégies 2000 – Ancien Gouverneur des Invalides) : *La future loi de programmation militaire doit-elle encore s'appuyer sur un modèle national ? Comment intégrer la dimension nucléaire au niveau européen ?*

Depuis six mois, la PESD prépare un rapport intitulé " Long Term Vision ". C'est une étude sur l'environnement stratégique et politique à l'horizon 2025 – 2030, qui devrait fournir un plan de développement des capacités militaires européennes indispensables. La question nucléaire n'est pas encore un sujet de réflexion militaire au sein de l'Union. M. Solana a endossé le rôle de porte-parole de la communauté internationale. Il coordonne les points de vue et est dépositaire d'un consensus pour négocier avec l'Iran. Quant à la Corée du Nord, pour le moment, seules des sanctions politiques et économiques sont envisagées.

Marie Clotilde Hingray

(propos non revus par les participants)

DEVOIR DE MEMOIRE

Avec RENE REMOND, MEMBRE DE L'ACADEMIE FRANCAISE

Le mardi 21 novembre, Géostratégies 2000 a organisé au Cercle International des Armées un petit-déjeuner autour du devoir de mémoire. L'Académicien René Rémond, ancien Président de l'Institut d'Etude du Temps Présent ; Président de la Fondation nationale des Sciences politiques, en était l'invité. Cet agrégé d'histoire qui a beaucoup contribué au renouveau de l'histoire politique et religieuse, a tenté de clarifier les liens entre culture et histoire ; mémoire et histoire et a mis en garde son auditoire contre les dérives dangereuses des lois mémorielles récemment votées en France. Il a fait appel au discernement, à la pertinence dans la prise de décision et a renouvelé son attachement à l'indépendance de l'historien, loin de tout présumé idéologique.

Depuis dix-huit mois, les questionnements relatifs à l'exercice de mémoire se multiplient. Sujet très complexe aux nombreux enjeux, source de complications philosophiques et juridiques, il déchaîne les passions, rappelle René Rémond dans son introduction. Beaucoup de nos concitoyens ont été sensibilisés à la question, se sont mobilisés. Cette controverse doit faire l'objet d'une approche circonstancielle. Les historiens qui souvent s'astreignent à une obligation de réserve, sont cette fois-ci, intervenus auprès des politiques pour ouvrir le dialogue. Il faut toutefois relativiser. La politique inscrit son action en continuité avec le passé. Ce problème n'est donc pas spécifique à la France, ni à ce début de XXIème siècle. Un accord tacite réunissait toutes les forces politiques espagnoles pour ne pas évoquer le Franquisme, or, ce pacte commence à être remis en cause. Il en va de même dans les anciens pays de l'Est, comme la Pologne ou la RDA, où on se met à rouvrir des dossiers de l'ère communiste. Il faut discerner la singularité du moment, le contexte qui a servi de détonateur à une évolution dont personne n'avait encore vraiment pris conscience, souligne René Rémond. Dans l'affaire qui nous concerne, c'est l'attribution en juin 2005 du prix " Histoire " du Sénat à Olivier Pétré-Grenouillot pour son livre " Les Traités Négrières " qui a déclenché la polémique. Cet ouvrage d'une grande érudition qui traitait de l'esclavage dans une perspective intercontinentale, avait semblé neutre et impartial. Or, il a suscité des réactions hostiles. Des descendants d'esclaves antillais et guyanais ont intenté des actions en justice avec poursuites pénales pour faire condamner Pétré-Grenouillot et obtenir réparation. C'est un mécanisme aux effets pervers, qui modifie la relation qu'une société entretient avec son passé. Qui a qualité, compétence pour s'approprier la vérité ? Là est tout le débat, insiste René Rémond

-
- **UNE DERIVE INQUIETANTE**

Le devoir de mémoire est un concept récent d'ordre moral et éthique, induit par la découverte de la monstruosité des crimes de la seconde guerre mondiale ; la Shoah, c'est-à-dire l'extermination systématique de tous les membres d'une communauté. Les Alliés ont décidé de juger les coupables avec une juridiction d'exception, le Tribunal de Nuremberg, et ont élaboré une jurisprudence. Cela a modifié notre relation à l'histoire. Avant, il y avait une évolution naturelle de la mémoire avec oubli et amnistie. Désormais, il y a rupture. D'autres juridictions ont été créées comme le Tribunal de la Haye, la Cour Pénale Internationale. Il y a une exigence de justice accrue de la part de l'opinion publique qui rejette toute impunité. C'est une étape importante dans l'histoire de la conscience collective. Il est normal que la classe politique exprime des jugements. C'est la manière qui pose problème. En France, nous nous prononçons au travers de la loi, ce qui entraîne de lourdes conséquences, les règles deviennent contraignantes pour le citoyen. La reconnaissance par le Parlement du génocide arménien en est un exemple typique. Personne ne conteste le massacre, mais y a-t-il eu génocide ? Y avait-il l'intentionnalité d'exterminer jusqu'au dernier ? Cela peut-il être comparé à la solution finale d'Hitler ? Les spécialistes eux-mêmes étant partagés, les parlementaires sont-ils habilités pour

trancher, s'interroge René Rémond Est-ce le rôle de la loi d'instituer une vérité d'Etat, donnant à des parents arméniens le droit de porter plainte contre un professeur d'histoire, jugé peu objectif dans ses propos ? N'y a-t-il pas là une confusion des genres ? Pourquoi ne pas s'attaquer aussi à l'extermination des Indiens d'Amérique du Nord ? Le rôle de la représentation nationale n'est pas de refaire l'histoire, ni de s'ériger en juge universel. Il est nécessaire d'établir une distinction entre les mémoires et l'histoire. On assiste à une dérive inquiétante. L'accent est toujours mis sur le passif, les préjugés, avec à la clé des demandes de réparations et de dédommagements. Cela devient dérisoire et scandaleux, à l'image du pseudo-combat de Dieudonné, et peut se révéler dangereux. C'est en effet un facteur de désintégration nationale, chacune des mémoires particulières souhaitant faire partie de l'histoire. Cela fractionne les collectivités, exaspère les particularismes. Il faut porter un coup d'arrêt à ces lois dites mémorielles, poussés par des groupes de pression, animés par leurs seuls intérêts, conclut René Rémond.

Le débat, animé par Raymond Douyère, a permis à René Rémond de dialoguer avec les membres de Géostratégies 2000 et de poursuivre des échanges stimulants et enrichissants.

Sénateur Xavier de Villepin (Ancien Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat) : *Je partage vos vues, une loi ne peut qualifier l'histoire. Celle qui a été votée sur le génocide arménien va peser sur nos relations diplomatiques avec la Turquie. Que se passera-t-il quand des parlements étrangers se mettront à qualifier notre histoire avec perfidie ? Les politiques ne doivent pas engager le futur, il faut laisser le temps s'écouler, avant de pouvoir s'exprimer sur l'histoire. Il y a eu des tentatives pour écrire une histoire commune franco-allemande, mais le résultat est finalement assez décevant, car cela finit par aseptiser l'histoire.*

Charles-Henri Taufflieb (Associé Tresofi. Conseiller municipal L'Etang la Ville) : *Ne faut-il pas modifier la constitution pour mettre fin à cette dérive d'écrire l'histoire dans les lois ?*

La dérive est le mot approprié. Ce n'est pas au législateur d'écrire l'histoire.

Marielle Vichot (Professeur agrégé d'histoire. Lycée Jean-Baptiste Say) : *Que devient la légitimité d'enseigner l'histoire si toute présentation de questions est bloquée par l'opinion des parents ? Comment apprendre la tolérance et le vivre ensemble, si l'histoire officielle contredit le texte des manuels et entretient le communautarisme ?*

Enseigner l'histoire, c'est enseigner la complexité, cela contribue à l'éducation citoyenne. La loi n'est pas compétente en matière de connaissance. La loi Gayssot qui punit le révisionnisme et la loi Taubira qui fait de l'exclavage un crime contre l'humanité, vont trop loin. La question est plus globale ; une simple condamnation de la France pour la pratique de la traite des Noirs transatlantique ne suffit pas. Il y avait aussi la traite transafricaine, menée avec le concours de chefs locaux. La colonisation n'a pas eu que des effets négatifs. Désormais, la population scolaire est multi-ethnique et souhaite que sa mémoire particulière ne soit pas oubliée. Cela menace la liberté d'enseigner ; les professeurs hésitent à aborder certains sujets, par crainte de débordements de violence. Il faut trouver un équilibre.

Paul Drezet (Conseiller référendaire. Cour des Comptes) : *Les dérives actuelles ne sont-elles pas la conséquence d'un nombre d'heures de cours trop réduit ?*

Je ne le pense pas. La question est de savoir que choisir, que dire et comment. Le métier d'enseignant exige beaucoup de doigté. La France est multiculturelle. Il y a une souche originelle, puis des vagues successives d'immigrants. Notre pays a prouvé sa capacité à accueillir, transformer des étrangers qui voulaient devenir français à part entière.

Un élève du Lycée Jean-Baptiste Say : *Est-ce que le fait de voter une loi ne clôt pas le débat ? Cela ne va-t-il pas à l'encontre du devoir de mémoire en entérinant le problème ?*

La loi tranche alors que ses auteurs n'en ont pas la compétence. Les parlementaires doivent trouver d'autres moyens d'expression, introduire de nouveaux procédés, car, avec la loi, les effets pervers l'emportent. Et puis, il y a deux poids, deux mesures. Pour le massacre de la Place Tiananmen, rien ne s'est produit et c'est inadmissible.

François Douady (Président de la coordination pour le sauvetage du Bois de Boulogne) ; *Ne se dirige-t-on vers une forme de régime totalitaire, qui déciderait lui-même de l'histoire, la transformerait à son gré ? Avec, bien sûr, une histoire qui changerait en fonction de la couleur politique du Parlement.*

Il ne faut pas dramatiser. Toutefois, lorsque des parlementaires tranchent dans une controverse entre spécialistes, cela peut rappeler des pratiques totalitaires. Le mandat parlementaire n'est pas universel, il ne dispense pas de s'astreindre au travail de recherche de la vérité. L'établissement des programmes scolaires, la rédaction des manuels sont très réglementés. Il y a une articulation entre les responsables politiques et ceux de l'enseignement. C'est un travail qui incombe à l'Etat et aux pouvoirs publics. Les manuels doivent être conformes à la vérité historique et aux intérêts de l'Etat. L'objectif étant une version honnête, proche de l'objectivité

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000, Conseiller de la Politique monétaire, ancien Député) : *Que penser du projet d'histoire franco-allemande, avec une commission d'historiens détachés de leur propre histoire. ? Dans le but d'édifier un socle commun historique.*

Cela contient une part d'utopie, mais on peut y tendre. Il faut éviter le danger de trop se détacher de sa propre histoire. Il faut développer l'embryon de citoyenneté européenne, des connaissances solides de nos partenaires sont indispensables. L'Allemagne est le pays qui a fait l'effort le plus profond pour assumer son histoire, la clarifier. Nous devons nous engager dans cette voie, mais cela ne doit pas déboucher sur une vision idéaliste de l'histoire de l'Europe, qui est faite de conflits. Il ne faut pas les nier, mais les dépasser. Ils constituent la singularité irréductible, la pierre fondatrice de l'Union Européenne. C'est la déclaration de Jean Monnet et Robert Schumann de 1950 sur un partage de souveraineté entre la France et l'Allemagne, deux anciens ennemis, qui venaient de sortir d'un conflit effroyable, qui porte le germe de l'Europe.

Abbé Grosjean (Prêtre – Diocèse de Versailles) : *Quel regard portez-vous sur le phénomène de repentance ? A quelle condition cela peut-il consolider et non fragiliser la conscience nationale ?*

Malika Sorel-Sutter (Ecrivain) : *Quels sont les éléments culturels qui facilitent la culpabilisation des Français ?*

Jean-François Baudino (Fondé de Pouvoirs – Euler-Hermès) : *N'allons-nous pas tout droit vers l'instauration du " crime pensée " cher à Orwell ? Comment y mettre un coup d'arrêt ?*

Avec la repentance, l'accent est mis sur la contrepartie négative, le regret, le repentir. Pendant longtemps, le positivisme a eu une grande influence et l'historien ne se donnait pas le droit de porter des jugements. Personnellement, je n'approuve pas cette démarche. L'historien a la responsabilité de juger, d'émettre des réprobations. Lorsqu'en 1940, à la suite de la convention d'armistice, le gouvernement français s'engage à livrer aux Allemands leurs ressortissants réfugiés politiques, il commet un acte qui déshonore le pays. Le rôle de l'historien est de dénoncer cette situation, mais sans esprit partisan. La loi sur le génocide arménien n'est pas illégitime en soi, elle s'inspire d'un consensus universel, conforme à la Charte Européenne des Droits de l'Homme, par exemple. Mais,

tout dépend de son interprétation... Dans le cas de l'Eglise catholique, la repentance est un processus logique, puisque religieux. Pour les Etats, c'est plus compliqué. Pour ce qui est de la Shoah, par exemple, distinguer les responsabilités de l'administration française et de la société est assez compliqué. La repentance a tendance à entraîner la culpabilisation. Le passé devient alors un enjeu, cela peut entretenir la discorde, servir les intérêts de tel ou tel groupe. C'est ce qui nous a poussés à demander l'abrogation des lois Gayssot et Taubira, dans un souci d'objectivité et de rigueur scientifique. .

Raymond Douyère (Président de Géostratégies 2000) : *Pourrait-on envisager une déclaration de repentance vis à vis de l'Algérie ?*

Il n'y a pas eu de génocide en Algérie. C'était une guerre. Or, si les guerres peuvent être justes, elles ne sont jamais propres. Le discours de repentance ne doit pas devenir un moyen de surenchère, ne doit pas se faire dans un cadre antagoniste. Le discours actuel du Président algérien est irrecevable. Dans un autre cadre, l'obstination du Japon à ne pas reconnaître les crimes de son passé, pose problème en Extrême-Orient et peut attiser les tensions, notamment avec la Chine. En revanche, en Europe, on assiste actuellement à un rapprochement entre deux anciens ennemis, qui se vouaient une haine implacable : l'Allemagne et la Pologne. Sous l'impulsion de Jean-Paul II, les deux Eglises se sont demandé pardon. C'est un bel exemple de dépassement des rancunes.

Jean-Louis Pierrel (Consultant – IBM France) : *Le devoir de mémoire peut-il s'opérer sans culpabilisation ? Les jeunes portent-ils le fardeau de ce qu'on fait leurs parents ?*

Non, bien sûr. Mais, il faut accepter l'héritage. Il faut libérer les jeunes générations, leur faire confiance, mais il ne faut pas oublier. L'histoire n'est pas uniquement un résumé d'horreurs et de crimes. Il faut relever les évolutions positives, comme la fin des régimes totalitaires communistes. L'histoire doit être acceptée dans sa plénitude. Elle doit aussi inspirer de l'admiration pour des actes de courage.

Jean-Pierre Duport (Conseiller d'Etat en service extraordinaire – Ancien préfet de la région Ile de France) : *" N'oubliez jamais " fut pendant longtemps un leitmotiv. Et le pardon et la tolérance ?*

Il y a une sagesse dans la pratique de l'oubli, cela permet de mieux relativiser. Par exemple, l'Edit de Nantes interdisait toute évocation des guerres de religion. La position dominatrice du devoir de mémoire n'est pas judicieuse. Une pratique raisonnable est nécessaire. Mais la repentance peut aussi faire défaut, le Parti communiste français n'a toujours pas pris ses distances par rapport aux crimes staliniens.

Général de Corps d'Armée Maurice Godinot (Président de la Saint-Cyrienne) : *Quel est le rôle des technologies modernes de la communication et de la culture internet dans ce phénomène de jugement de la mémoire ?*

Il faut s'en accommoder. Elles ont entraîné des changements profonds, pour le meilleur et pour le pire. Le citoyen doit pouvoir faire le tri dans toutes les informations fournies, savoir discerner. Cela vaut également dans notre relation avec l'histoire, nous devons avoir la capacité d'apprécier ce qui est important, crédible, pérenne. Pour cela, un minimum de connaissance historique est indispensable. C'est fondamental dans la formation de la citoyenneté.

Pierre Brajeux (Président-Directeur Général Torann France) : *Que pensez-vous de la façon dont la France assume son devoir de mémoire envers les Harkis ?*

C'est un épisode peu glorieux de notre histoire. Que savaient vraiment les responsables, ont-ils pris leurs décisions en connaissance de cause ? La condamnation n'est pas si simple. Mais, ce n'est ni par

le silence, ni par l'omission, que l'on règle le problème. D'abord douloureuse, la vérité peut s'avérer ensuite libératrice.

Marie Clotilde Hingray

(propos non revus par les participants)
